

Rentrée scolaire 2023 : Plus d'impulsion pour l'École inclusive

Cette semaine est celle de la rentrée pour les personnels de l'Éducation nationale, avant d'accueillir les élèves lundi 4 septembre dans les établissements scolaires. Chaque année, cet événement national rappelle les difficultés rencontrées par les élèves en situation de handicap. Un triste marronnier qui est en fait la réalité de trop nombreux enfants et jeunes, parents et professeurs qui se retrouvent démunis. L'École inclusive vise une seule ambition : scolariser tous les élèves en situation de handicap à l'École de la République et apporter des réponses à leurs besoins spécifiques. L'APAJH s'y engage avec force dans une tribune parue dans le quotidien *Libération*.

Une rentrée scolaire pour mettre en œuvre les annonces présidentielles

Lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap, le Président de la République a fait des annonces tendant vers une École plus inclusive. Plus encore, **il s'agit d'une vision engageante, qui doit déboucher sur des mesures où chaque acteur doit bouger ses lignes**, face à des difficultés ou des injustices qui demeurent depuis trop longtemps, comme le rappelle Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH : « *Un accompagnant des élèves en situation de handicap, avec des conditions de travail qui peuvent être précaires, morcelées entre plusieurs établissements et jeunes en situation de handicap, gagne en temps partiel, entre 800 et 900 euros. C'est ainsi que la France, 7e puissance économique mondiale, veut rétribuer des professionnels qui facilitent l'accès à l'École à des enfants en situation de handicap ? C'est ce que veut la société française pour ses enfants ?* ».

Au-delà de la coopération, installer le médico-social au sein de l'École de tous

L'année scolaire qui se profile sera donc l'occasion de **concrètement porter un changement de paradigme, particulièrement en installant le monde médico-social au sein de l'École** : le déploiement de 3 000 équipes mobiles médico-sociales d'ici 2027, la création d'un service de repérage et d'accompagnement précoce pour les enfants de 0 à 6 ans, la transformation des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) en Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) pour faciliter l'articulation des interventions de tous les acteurs...

Il s'agit de signaux encourageants, dont doivent se saisir l'ensemble des acteurs concernés par l'École inclusive. Particulièrement l'APAJH, créée par des militants des mondes éducatif et syndicaliste, et qui s'est toujours engagée auprès de l'Éducation nationale pour porter ensemble ce projet d'une société plus inclusive : « *À l'heure où le Président de la République se questionne sur la durée des vacances d'été, il est urgent de scolariser tous les enfants à l'École de la République.* » martèle Jean-Louis Garcia.

Le président de la Fédération APAJH conclut : « *La coopération, ça fonctionne. Je pourrais vous citer des exemples partout en France, depuis parfois de très nombreuses années, et depuis plus de 60 ans, l'APAJH propose, innove, crée des dispositifs, aux côtés des professionnels de l'Éducation nationale. A nous tous de nous mobiliser alors que les voyants pourraient sembler au vert, à nous tous de construire ensemble l'École inclusive. À l'APAJH, nous nous y engageons avec force.* »

Un engagement à retrouver dans l'édition du 28 août du quotidien Libération

A propos de la Fédération APAJH...

www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité